

**COMMISSION DES JEUNES
DISTRICT DES DEUX-SEVRES**



**ANNEXE DES REGLEMENTS
SAISON 2024/2025**

Version N° 2 du 02/01/2025



CRITERIUM U12

Règlement

1^{ère} Phase ➤ 8 Plateaux du 11 janvier 2025.

PLATEAU 1 BRESSUIRE synthétique	
A	BRESSUIRE
B	CERIZAY
C	FC3C
D	MONCOUTANT

PLATEAU 2 NUEIL LES AUBIERS synthétique	
A	GJ CŒUR DE BOCAGE
B	NUEILLAUBIERS
C	PAYS MAULEONAI GJ
D	GATIFOOT

PLATEAU 3 THOUARS synthétique	
A	PARTHENAY VIENNAY
B	ST CERBOUILLE
C	ST VARAUDAISE GJ
D	THOUARS

PLATEAU 4 CELLES / BELLE synthétique	
A	CELLES VERRINES
B	CHAURAY
C	USPM STE EANNE ENT
D	VAL DE BOUTONNE

PLATEAU 5 MELLE LE PINIER	
A	BOUTONNAIS FC
B	NIORT ST FLORENT
C	PAYS MELLOIS
D	BEAUVOIR

PLATEAU 6 SAINT-REMY	
A	AVENIR 79
B	AUTIZE OREE GJ
C	CHERVEUX
D	NIORT SOUCHE

PLATEAU 7 NIORT GARDOUX synthétique	
A	NIORT ST LIGUAIRE
B	GJ SUD DEUX-SECRES
C	VENISE-VERTE
D	AIFFRES FORS PRAHECQ

PLATEAU 8 NIORT. R GAILLARD synthétique	
A	ECHIRE ST GELAIS
B	NIORT CHAMOIS
C	NIORT SOUCHE

Epreuve des jongleries avant le début des rencontres.
Durée des rencontres : 20mn pour les plateaux de 4 équipes et 30mn pour celui de 3 équipes.

Classement : A / aux points ; B / aux points du ou des matches joués entre les ex-aequo.
C / au résultat de l'épreuve des jongleries.

Qualification des deux premiers de chaque plateau pour la 2^{ème} phase.

2^{ème} Phase ➤ Formule championnat :

☞ 4 poules de 4 équipes.

☞ Utilisation de la F.M.I.

☞ Le tirage au sort sera effectué lors d'une réunion avec les clubs ou au cours d'une formation d'éducateurs.

☞ 3 journées (**8 MARS – 8 MAI – 14 JUIN**).

Les dates étant fixées par défaut, la commission prend en compte les éventuelles difficultés rencontrées par les clubs (championnats U13, ponts, vacances scolaires, etc...) et autorisera la modification dudit calendrier sous réserve de respecter les modalités ci-dessous.

- Accord écrit des deux clubs (impératif) ;
- Utilisation de samedis non retenus pour les compétitions U13 ou en semaine ;
- Les rencontres devront être jouées avant la **date butoir du 14 Juin.**

N.B : sans accord écrit des deux clubs, la date fixée au calendrier devra être respectée.

Classement :

Application de l'article 14 des R.G. de la LFNA (page 9 des règlements de la CDJ 79).

Qualification des deux premiers de chaque poule pour le championnat U13 D1 Accession Ligue, 1^{ère} phase de la saison 2025/2026.



Coupe départementale U15 A 7

Règlement

- ✓ Participation des équipes engagées dans le championnat U15 A 7 en 2^{ème} phase.
- ✓ Durée des rencontres : 2 fois 40 Minutes.
- ✓ Tous les joueurs devront être titulaire d'une licence U15, U14 (ou U13 autorisés médicalement à participer dans la catégorie U15, dans la limite de 3 joueurs) et, régulièrement qualifiés pour leur club.
- ✓ Match par élimination directe.
- ✓ Utilisation de la FMI.
- ✓ En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but (5tirs). Si nécessaire, nouvelle série avec arrêt au premier avantage (à égalité de tirs).
- ✓ Les frais d'arbitrage sont pris en charge à part égale entre les deux clubs.
- ✓ Un club absent à une finale de coupe est passible d'une amende de 80 €.

***Aucun joueur totalisant plus de quatre (4) matches, (coupe et championnat) de la phase en cours en équipe supérieure (foot à 11) ne peut participer à la compétition.**

1/8èmes de finales > SAMEDI 18 JANVIER 2025					
N°	RENCONTRES			Résultats	T.A.B.
1	EXEMPT	/	PARTHENAY VIENNAY 3	X	X
2	GJ ST VARAUDAISE	/	EXEMPT	X	X
3	NUEILLAUBIERS 2	/	VASLES -P. THENEZEEN 2		
4	EXEMPT	/	ETSO 2	X	X
5	FCVV BEAUVOIR 2	/	AVENIR 79 (2)		
6	VAL DE BOUTONNE 2	/	NIORT SOUCHE		
7	USPM LEZAY 2	/	GATIFOOT SCAL MC 2		
8	GJ ENE 2	/	CERIZAY 2		

¼ de finales > samedi 5 AVRIL 2025					
9	V1.PARTHENAY V 2	/	V8		
10	V6	/	V3		
11	V4. ETSO GJ 2	/	V7.		
12	V5.	/	V2 GJ ST VARAUDAISE		

½ FINALES > SAMEDI 3 MAI 2025					
13	V12	/	V9		
14	V11	/	V10		

FINALE > SAMEDI 21 JUIN 2025					
15	V14.	/	V13.		

FINALES 2025

	Finale de la coupe départementale le 14 JUIN à ECHIRE en baisser de rideau de la J.N.D.		
	Finales des championnats le 07 JUIN à BEAUVOIR ⇒ 1 ^{ère} Division (A et B). ⇒ 2 ^{ème} Division (A et B).	Finales des coupes le 21 JUIN à CERIZAY ⇒ Coupe de l'Angélique ; ⇒ Coupe départementale ; ⇒ Challenge départemental.	
	Finales des championnats le 07 JUIN à BEAUVOIR ⇒ 1 ^{ère} Division (A et B). ⇒ 2 ^{ème} Division (A et B).	Finales des coupes le 21 JUIN à CERIZAY ⇒ Coupe de l'Angélique ; ⇒ Coupe départementale ; ⇒ Challenge départemental ; ⇒ Coupe du foot à 7.	
	Festival U13 PITCH finale départementale le samedi 05 avril à THOUARS.	Finales des championnats 7 JUIN à BEAUVOIR ⇒ 2 ^{ème} Division (A et B). ⇒ 3 ^{ème} Division (A, B, C et MS). ⇒ 4 ^{ème} Division (A, B, C, D).	Finales des coupes 21 JUIN à CERIZAY. ⇒ Coupe de l'Angélique ; ⇒ Coupe départementale ; ⇒ Challenge départemental.

Occupation des terrains (RAPPEL)

En cas de problème concernant l'occupation des terrains :

- ✚ Les compétitions U13 (coupes et championnat) sont prioritaires par rapport aux plateaux U11.
- ✚ Les plateaux U11 sont prioritaires par rapport aux plateaux U8-U9 ou U6-U7.

**Championnats régionaux
- ACCESSIONS – RETROGRADATIONS-
à l'issues de la saison 2024/ 2025**

CN	Championnat National	R1	R2	DISTRICTS
----	----------------------	----	----	-----------

2024/2025										2025 / 2026			
------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------------	--	--	--

U 18 R1	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Championnat National U19 *Le vainqueur du match de barrage.
	B	*1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
U 18 R2	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Toutes les autres équipes pourront s'engager dans les championnats U18 Interdistricts ou U 18 des districts le proposant.
	B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
	C	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

6

Cas de figure avec 0 descente du C.N. U17 et sans tenir compte de dérogations prévues dans les règlements														
U 17 R1	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	U18 R1 : Viennent des U17 R1 : 20 Viennent des U17 R2 : 04 (*meilleur 2ème)
	B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
U 17 R2	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	U 18 R2 : Viennent des U 17 R1 : 04 Viennent des U 17 R2 : 19 Viennent des districts : 13		
	B	1	*2	3	4	5	6	7	*8	9	10			
	C	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
U 18 D ou U19 I.D. :5 (*moins bon 8ème)														

U 16 R1	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	U 17 NAT. *Le vainqueur du match de barrage U 17 R1 : Viennent des U16 R1 : 19 Viennent des U16 R2 : 05
	B	*1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
U 16 R2	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	U 17 R2 : Viennent des U16 R1 : 04 Viennent des U16 R2 : 26 U 17 D :viennent des U 16 R2 : 9 (moins bon 8ème)		
	B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	C	1	*2	3	4	5	6	7	*8	9	10			
	D	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			

U 15 R1	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	U 16 R1 : Viennent des U15 R1 : 21 Viennent des U 15 R2 : 03	
	B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	C	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
U 15 R2	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	U 16 R2 : Viennent des U 15 R1 : 09 Viennent des U 15 R2 : 18 Viennent des districts : 13 U 17 Districts : Viennent des U15 R2 : 09	
	B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	C	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

U 14 R1	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	U 15 R1 : Viennent des U14 R1 : 22 (*meilleur 8ème) Viennent des U 14 R2 :08 ,,,,,, (*meilleur 2ème)	
	B	1	2	3	4	5	6	7	*8	9	10		
	C	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

U 14 R2	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	U 15 R2 : Viennent des U14 R1 : 08 Viennent des U 14 R2 : 22 (*2meilleurs 5ème). U 15 DISTRICTS Viennent des U 14 R2 : 41	
	B	1	2	3	4	*5	6	7	8	9	10		
	C	1	2*	3	4	5	6	7	8	9	10		
	D	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	E	1	2	3	4	*5	6	7	8	9	10		
	F	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	G	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

U 13 CRIT.	A	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	U 14 REGIONAUX Toutes les équipes participant au critérium U13 ou au championnat du plus haut niveau de district (phase2) peuvent s'engager dans le championnat régional U14. Sous réserve de respecter les prérequis en vigueur pour cette compétition.	
	B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	C	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	D	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	E	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
	F	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

U11 ➤ Challenge FETIS LAHITTE (FUTSAL)

Organisation- coordination : ARTHUR POINCET

- ✓ Participation de toutes les équipes engagées en 2^{ème} phase 2 des animations U11.
- ✓ Quatre journées- **25 JANVIER – 1^{er}, 08 et 15 FEVRIER.**

Phase excellence, avec les équipes du niveau 1 et du niveau 2.

J 1 - 2 et 3 tableaux préétablis. Classement à l'issue de la 3^{ème} journée.

J4 = Plateau final à 12 équipes – qualification de deux équipes pour la phase régionale.

Pour les autres équipes plateaux également.

Phase espérance. Avec les équipes du 3^{ème} niveau. Plateaux préétablis sur 4 journées.

Accessions aux championnats régionaux par le biais du District

U14 Régional – 1^{ère} phase -

Participation ouverte aux équipes engagées dans le critérium régional U13 et le championnat du plus haut niveau de District (Ph 2) de la saison précédente.

1 seule équipe par club.

Pré requis : 1 éducateur diplômé minimum CFF2 - COACH JEUNES.

Forfait 500 €, forfait général 2 000 €.

U16 Régional 2

Une accession via le championnat U15 D1 AL.

L'équipe la mieux classée parmi celles pouvant réglementairement accéder.

U18 Régional 2

Une accession via le championnat U17 D1 AL.

L'équipe la mieux classée parmi celles pouvant réglementairement accéder.

Repêchage éventuel

■ En cas de place vacante dans un championnat régional ou en cas d'accession supplémentaire via les championnats départementaux :

1/ Le service compétition de la LFNA informe la commission départementale.

2/ La commission départementale contact le club concerné.

3/ Après réception de l'accord écrit dudit club, la CDJ transmet l'information à la LFNA pour validation.

Il est donc inutile de contacter le service compétition de la ligue pour faire acte de candidature.

Les ententes ne sont pas autorisées en Ligue. Une seule équipe par club (R1+R2).

Accession à partir d'équipe en entente :

■A / Création d'un groupement.

Une équipe en entente peut accéder au championnat régional si, les équipes qui la compose optent pour la création d'un groupement et régularise la situation dans les délais réglementaires.

Pour cela ; les clubs constituant l'entente, doivent :

- ✚ Faire part de leur intention de créer un groupement, dès que possible, idéalement avant le début du championnat et, **nécessairement avant la date butoir fixée au 30 AVRIL**, en envoyant un courriel commun au district (en utilisant obligatoirement la messagerie officielle) ;
- ✚ Remplir la convention type et la transmettre au district au plus tard, pour la fin du mois de mai ;
- ✚ Après accord du district, ledit document, doit être transmis à la LFNA avant le 1^{er} juin pour validation avant le 31 juillet.

■B / Dissolution de l'entente.

Pour pouvoir prétendre à l'accession au niveau régional :

Le club support doit faire parvenir au District, par la messagerie officielle, et ce, **au plus tard, le lundi suivant la dernière journée** du championnat permettant ladite accession, un mail annonçant la dissolution de l'entente ainsi que son souhait de s'engager seul la saison suivante.

ART 39 BIS des R.G. de la FFF.

1. Dispositions communes.

« En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée pour la saison suivante, **les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club support, et en aucun cas à l'autre (l'un des autres) club(s) constituant(s).**

Championnats départementaux 1^{ère} phase – 2025/2026

Engagements libres

U11

Critérium U12 (1 équipe par club).

U13 D3 et D4

U 15 D3

U15 A 7

U17 D2

U17 A7

U 18

U19 I.D.

Engagements bloqués

U13 D1 Accession Ligue.

Poule unique ➤ Participation des 8 équipes issues du critérium U12.

Engagements contrôlés

U13 D2 ➤ 32 équipes au maximum (4 poules de 8).

Priorité :

- a) Aux équipes ayant disputés le critérium U12 phase 2 et non retenues pour intégrer le championnat U13 D1 Accession Ligue ;
 - b) Aux équipes ayant disputés le critérium U12 phase1 (dans l'ordre des classements et en fonction des places disponibles).
- ⇒ 1 seule équipe par club.
Dérogation possible dans la mesure où, le nombre maximum d'équipes ne serait pas atteint.

U15 D1 ➤ 16 équipes maximum (2 poules de 8 équipes).

Priorité :

- a) Aux équipes reléguées du championnat U14 R2 ;
 - b) Aux équipes ayant disputés le championnat U13 A.L. (phase2) et ne souhaitant pas s'engager dans le championnat régional U14 (dans l'ordre du classement et en fonction des places disponibles) ;
 - c) Si besoin, du champion de D2, du vice-champion etc....
- Une seule équipe par club.

U17 D1 ➤ 16 équipes maximum (2 poules de 8 équipes).

Priorité :

- a) Aux équipes reléguées des championnats U15 et 16 R2 ;
- b) Aux équipes ayant disputés le championnat U15 A.L. (phase2), hors accédant, dans l'ordre du classement et en fonction des places disponibles.
- c) Si besoin : Aux équipes ayant disputés le championnat U15 D1 (phase 2), dans l'ordre du classement et en fonction des places disponibles puis, aux équipes ayant disputés le championnat U15 D2 (phase2), dans l'ordre du classement et en fonction des places disponibles.

Une seule équipe par club.

Dérogation possible dans les cas suivants :

- Club ayant deux équipes reléguées des championnats régionaux ;
- Club ayant une équipe reléguée d'un championnat régional et une autre équipe engagée dans le championnat U15 AL phase 2 de la saison précédente ;
- Si le nombre d'équipes engagées est inférieure à 16.